

Presqu'île de Crozon.

La réserve naturelle a un an

Labellisée espace remarquable de Bretagne, la réserve naturelle régionale de la Presqu'île de Crozon est officiellement née, le 23 septembre 2014, à Camaret. Des géologues du monde entier viennent étudier dans ce laboratoire à ciel ouvert où l'on mesure près de 600 millions d'années d'évolution de la terre. Cette 8^e et dernière née des réserves naturelles de Bretagne a la particularité d'être éclatée sur 27 sites, soit 157 ha.

Sophie Coat, la conservatrice de la réserve naturelle, termine la rédaction du plan de gestion. Un gros chantier.

Photo Loïc L'Hérédion



> Comment lance-t-on une réserve naturelle ?

L'organisation et l'administration de la réserve ont demandé beaucoup de temps : conventions avec les partenaires (Région, Maison des minéraux, Parc marin), mise en place des instances de suivi (comité de gestion, conseil scientifique), rencontres avec les autres réserves naturelles, réalisation d'un atlas cartographique numérisé, enquête auprès des habitants pour évaluer leurs attentes, etc.

> Qu'est-ce qui a été proposé au public durant cette année ?

Nous avons lancé un programme de découverte à destination du grand public : conférence de pré-

sentation de la réserve, stand quiz photos, ateliers moulage de fossiles pour les scolaires ou encore balade découverte de sites. Parallèlement, la Maison des minéraux propose toute l'année des animations grand public et géologues amateurs. Quelques actions de surveillance et sensibilisation ont été menées mais la signalétique réglementaire ne sera mise en place qu'une fois le plan de gestion approuvé.

> Le plan de gestion dont vous terminez la rédaction est un gros chantier...

En effet. La rédaction de ce plan comprend un diagnostic, une définition des enjeux et objectifs et une

programmation des actions sur cinq ans. Les deux premières parties sont quasiment achevées. C'est un énorme travail de collecte de données, de rencontres et de contacts avec des experts en géologie, en écologie, en archéologie, en histoire, en économie, etc. Reste à le finaliser, vers la fin de l'année, et à le présenter au comité consultatif de gestion et au conseil scientifique. Début 2016, il passera devant le conseil scientifique régional du patrimoine naturel puis devant la Région pour une validation finale. Ensuite on déroulera les actions programmées de protection, gestion, valorisation et sensibilisation qui auront été validées.